

## Efforts techniques et financiers en faveur de REDD+ : des financements pour quelles actions ?

Adeline Giraud,

Conférence Forêts tropicales, 11-12 janvier 2012

Bonjour à tous,

Je représente donc ici Coordination Sud, collectif d'ONGs françaises de développement. A quel titre intervenons-nous ici ? De nombreuses ONGs de CSUD travaillent avec des populations rurales qui sont riveraines ou dépendantes de zones forestières. Nous avons donc par nécessité intégré la réflexion sur la gestion durable des ressources naturelles, et en particulier forestières, et son articulation avec les problématiques de développement rural. Le REDD+ en particulier est l'un des quatre sujets de réflexion choisis par la Commission Climat et Développement de Coordination Sud. C'est le sujet sur lequel je me focaliserai dans cette intervention.

L'engouement pour le nouveau mécanisme du REDD+ en a fait progressivement « la » réponse idéale pour lutter contre la déforestation et la dégradation forestière en zone tropicale, parfois d'ailleurs un peu au mépris des efforts menés depuis plusieurs décennies grâce à des outils comme l'aménagement forestier, la certification, le travail autour de la légalité et de la traçabilité des bois. Il semble aujourd'hui impossible d'évoquer la question de la protection des forêts en-dehors de ce cadre qui, hier encore, n'existait pas. L'opérationnalisation de REDD+ mobilise largement la coopération internationale, et les débats dans le cadre de la Convention Climat : des discussions importantes ont eu lieu à la Conférence de Durban sur les sources et mécanismes de financement de REDD+, sans d'ailleurs parvenir à des avancées concrètes...

Ces questions sont certes importantes, mais il nous semble primordial de remettre au cœur du débat le « pourquoi ». Quelles activités finance-t-on avec le REDD+ ? Sur quels leviers choisit-on d'agir pour

diminuer effectivement la déforestation et la dégradation ? En quoi les actions précoces financées sous REDD+ permettent-elles de préparer le terrain aux programmes qui permettront de traiter le problème à une échelle plus large, et de façon plus intégrée, que les projets classiques de coopération forestière ?

---

### [1°) Une orientation disproportionnée vers les problématiques méthodologiques]

Lorsque l'on observe les actions précoces menées et prévues dans le cadre de la coopération française, l'on se rend compte qu'elles sont dominées par les aspects méthodologiques, voire ultra-technique de REDD+, liées au monitoring : élaboration de scénario de référence, actions de mesure et de suivi des stocks de carbone forestier, mise en place de systèmes d'observation satellitaire, techniques de traitement de l'image pour le suivi de la déforestation...

Dans les faits, on peut se demander si cette préoccupation du monitoring des résultats ne devrait pas venir après celle de l'appui aux pays pour mettre en œuvre les actions concrètes qui leur permettront de les atteindre.

En-dehors de cette question de vraies priorités dans l'orientation des financements, j'en profite pour attirer votre attention sur la complexité des méthodologies REDD+. Le MDP forestier requérait déjà un niveau élevé d'expertise pour l'enregistrement et le monitoring des projets. Mais avec le REDD+, l'on atteint des niveaux démesurés de complexité – et, du coup, de coûts de transaction. Arrivera-t-on à des coûts de préparation et de monitoring plus élevés que les actions de terrain elles-mêmes ? D'ailleurs, parmi les projets pilotes REDD+ en cours, combien sont allés au-delà des aspects méthodologiques et de planification pour initier des actions concrètes ?

Cette technicité et les coûts de transaction qui en résultent sont non seulement à une distance préoccupante de la réalité des actions de terrain à mener, mais surtout totalement incompatibles avec

une appropriation des projets par les acteurs locaux – sans parler de leur capacité à initier un jour eux-mêmes de tels projets. Pour les ONGs de Coordination Sud ceci constitue une véritable préoccupation, et nous posons la question : comment redresser la tendance, en proposant des mécanismes de suivi moins complexes (la complexité n'étant même pas gage de fiabilité, notamment sur les scénarios de référence) et qui mobilisent moins massivement les financements dédiés au REDD+ ?

## [2°) REDD+ : business as usual ou vision nouvelle de la lutte contre la déforestation ?]

Autre préoccupation, et c'est le deuxième point que je voulais aborder, la nature des projets REDD+ qui sont développés. Le constat fait par le GRET dans son étude en cours sur le suivi des financements précoces REDD+ par la France est que ces financements portent surtout sur des projets forestiers classiques : aménagement, plantations forestières, etc. Problème d'additionnalité, problème de réétiquetage et donc, quelque part, de recyclage de l'APD, mais aussi problème d'efficacité : l'aménagement et les plantations sont certes utiles pour limiter la dégradation et améliorer les stocks de carbone, mais ils ne sont qu'une réponse très partielle à un phénomène dont la toute première cause est l'extension agricole, qu'il s'agisse de l'agriculture de subsistance responsable de 30 à 40% de la déforestation (comme c'est principalement le cas en Afrique tropicale) ou agroindustrielle (bassin Amazonien) responsable également de 30 à 40% de la déforestation. Curieusement, à notre connaissance aucune initiative REDD+ à l'agenda jusqu'à présent ne porte sur des actions dans le domaine agricole. Or la viabilité à long terme du REDD+ dépend de la prise en compte de toutes les pressions exercées sur les surfaces forestières : la demande en produits forestiers, mais aussi la demande en produits agricoles et le développement d'infrastructures.

En ce qui concerne l'agriculture industrielle, les facteurs sous-jacents de déforestation sont l'augmentation de la demande en produits carnés et en biocarburants, la spéculation sur les denrées

et les terres agricoles. En ce qui concerne l'agriculture de subsistance, c'est la pauvreté rurale avec en arrière-plan une productivité limitée à l'hectare mais surtout des contraintes structurelles telles que la volatilité des prix agricoles liées à des règles commerciales internationales inéquitables, l'insécurité foncière, un accès limité aux ressources, aux intrants et aux marchés, un manque de formation et d'appui technique... vient s'ajouter le désinvestissement des Etats dans le secteur agricole depuis plusieurs années : entre 1980 et 2006, la part de l'APD consacrée à ce secteur est passée de 16% à moins de 4%. C'est donc sur ces facteurs qu'il faut agir ; cette action peut certes se faire à l'échelle projet, en accompagnant les paysans dans l'amélioration de leurs pratiques agraires pour augmenter les revenus sur une même surface – et ici les pratiques d'intensification écologique de l'agriculture ont toute leur place, mais aussi la promotion de systèmes agro-forestiers, le développement de revenus alternatifs...

Mais cela n'est pas suffisant. REDD+ requiert des modes d'intervention qui aillent au-delà de l'approche projet. Pour agir durablement sur les causes sous-jacentes de la déforestation, le besoin de changement d'échelon, vers l'appui à des politiques nationales qui traitent les causes structurelles de la déforestation, est réel. L'appui au réinvestissement massif dans des politiques agricoles qui privilégient une agriculture plus écologique et plus productive, la stabilité des prix, et l'accès au crédit pour les paysans est une urgence si l'on veut limiter la pression sur les forêts. Des programmes de sécurisation foncière et des réformes des systèmes de contrôle, une révision des systèmes de subventions à l'investissement dans les domaines agricoles et forestiers sont également indispensables.

Or comme le souligne le rapport du GRET, la plupart des activités financées jusqu'à présent ne s'inscrivent pas dans cette logique, notamment dans les Pays les moins avancés où l'approche projet reste dominante. Alors que les accords de Cancun n'ont proposé des actions sous-nationales que

**temporairement ou à titre pilote, les bailleurs de fonds devraient se caler sur cette ligne de conduite et privilégier des actions d'appui au REDD+ au niveau national.**

**En conclusion, je poserai juste une question : comment faire de REDD+ un instrument réellement innovant au service de la lutte contre la déforestation, mais aussi du développement économique et social, qui reste la priorité des pays dans lesquels ce mécanisme s'implante ?**